

Débat National sur l'Ecole
Morbecque – samedi 6 décembre 2003

02 : Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Instruire et éduquer

Instruire, on connaît la définition, mais éduquer...

Eduquer, est-ce former ?

Instruire, c'est le rôle de l'enseignant.

Eduquer, c'est le rôle des parents.

Toutefois, tout se mélange...l'enfant passe de plus en plus de temps à l'école : les deux parents travaillent et ont des horaires particuliers. L'enfant fréquente la garderie du matin et du soir ainsi que la cantine.

L'enseignant qui assure souvent ces services est donc parfois toute la journée avec l'enfant. L'enfant est plus avec lui qu'avec sa famille...Cette présence journalière « à temps plein » oblige l'enseignant à gérer l'enfant dans sa globalité.

Les parents n'ont pas toujours le temps...ou ne veulent pas prendre le temps d'éduquer leur enfant et se déchargent sur l'enseignant.

Certains parents, par contre, ne veulent pas laisser l'éducation aux enseignants...

Seulement, chaque famille a ses propres règles d'éducation : il faut donc une liaison parents/enseignants régulière, formelle ou informelle.

Certains parents suivent le travail des enfants à la maison...mais pas tous.

Certains parents sont d'emblée d'accord avec l'enseignant et le soutiennent (punitions, devoirs, leçons...)... mais pas tous...

Qui éduque à la maison ? (éduquer = former)

- Les parents
- La télévision
- L'ordinateur
- Les nouvelles technologies
- Les copains
-

L'enfant vit globalement l'instruction apportée par l'école et celle reçue à l'extérieur. Il ne fait pas la différence. Il apprend par tous les moyens.

Alors, dans la classe, on doit prendre les enfants comme ils sont.

Si l'enseignant constate des déficits d'éducation, il doit en tenir compte, s'adapter et donc avoir un rôle éducatif.

L'éducation est à la charge de toutes les personnes qui côtoient les enfants. Le rôle des uns et des autres est complémentaire, dans une entente mutuelle.

Le rôle de l'enseignant est pourtant bien souvent controversé, contesté. Pourquoi ?

Avant la société avait des valeurs et des idées communes...plus maintenant.

Actuellement, il y a autant d'éducatrices qu'il y a de familles ! Il faut donc redéfinir un socle de valeurs et restaurer la légitimité de l'enseignant. Les individus doivent se respecter entre eux. L'enseignant doit donner des repères, être un modèle pour les enfants.

La société est de plus en plus procédurière...On porte vite plainte contre le corps enseignant...Ces excès portent préjudice au bon fonctionnement de l'école. Désormais, les enseignants n'osent plus sanctionner les élèves de crainte de représailles et d'avoir des comptes à rendre !

Il faut insister sur l'importance de l'école maternelle ! Ne pas les remplacer par des garderies (comme d'autres modèles européens)

Les programmes – Les missions

Les nouveaux programmes ont été publiés après consultation des enseignants...on en doute !

Y a-t-il eu un réel débat à ce sujet ?

Les programmes sont-ils si mauvais qu'il faille toujours en changer ?

Les ministres passent...les enseignants restent !

On veut « virer » des matières pour ne faire que des maths ou du français !

L'objectif fondamental est d'éveiller toutes les potentialités de l'enfant et penser à son épanouissement !

Missions fondamentales que l'on ne peut exclure :

- Socialisation
- Communication
- Lire – Ecrire – Compter
- Transmission de connaissances

et :

Amener l'enfant à être autonome, à être responsable, à développer sa curiosité (aller chercher lui-même les choses), lui donner envie d'apprendre.

Les enfants ont trop de sollicitations extérieures. Il faut faire le tri. Ils « voient » mais savent-ils ? Comprennent-ils ?...

Attention : le travail ne doit pas passer avant la motivation !

L'école doit-elle préparer à la vie professionnelle ?

Oui, mais pas par n'importe quel moyen !

Ne pas faire des milliers de s'il n'y a pas de débouchés !

Actuellement, ce n'est pas une réussite...sauf pour celui qui trouve du travail !

Le matériel utilisé dans les écoles professionnelles est souvent totalement obsolète ! Les enfants ne s'en serviront jamais par la suite ! Il faut des moyens !

Ce ne doit pas être la seule mission de l'école.

Attention ! des filières C.A.P. – B.E.P. sont supprimées pour envoyer 80 % d'élèves au BAC !... et maintenant, on manque d'ouvriers qualifiés...et les diplômés de l'université sont au chômage !...Il y a trop de filières surchargées qui ne mènent à rien...

L'orientation des élèves est trop précoce et c'est une erreur. La société évolue trop vite...

Le collège unique est une aberration ! La moitié de la classe n'a rien à y faire ! On les « tire »

quatre ans sans résultat ! Il ne faut pas duper les enfants et les parents : des classes du collège unique sont cataloguées « classes à vocation B.E.P. » ! Ce n'est pas travailler l'hétérogénéité...

Il faut valoriser la formation en alternance mais à condition que les étudiants soient réellement motivés...La rémunération doit être attrayante. C'est l'examen qui est à revoir et pourquoi pas un B.T.S. en 3 ans ?

C'est bien que l'enfant se rende compte de ce qu'est le monde du travail mais ne pas en faire une fin en soi.

C'est intéressant de faire des stages (de « vrais » stages) dans le monde professionnel.

Il faut passer par la théorie avant la pratique...c'est avec le recul qu'on s'en rend compte !

Beaucoup de travail reste à faire au niveau de l'apprentissage des langues...mais pour quelle Europe ? Les pays sont totalement différents...

Les langues :

- Qui s'en sert dans le quotidien ?
- C'est pour la vie professionnelle.

- On ne peut pas faire sans !
- C'est un élément incontournable.
- Donnons cette chance aux enfants pour un avenir inconnu, pour une future orientation professionnelle.

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE MORBECQUE, le 6 décembre 2003

12: Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

La coopération entre enseignants et parents d'élèves n'est pas naturelle. Il est nécessaire de favoriser un rapprochement et de faire des efforts respectifs de communication et de compréhension. Malheureusement, ce sont toujours les mêmes parents qui se sentent concernés par la scolarité de leurs enfants. Certains parents sont systématiquement absents des moments de rencontre proposés. Ils ont parfois « peur » de passer la porte de l'école, ils ne sont pas à l'aise dans cet univers, adoptent parfois un ton agressif.

A notre époque, la communication prédomine dans notre société, les enseignants doivent avoir à l'esprit qu'ils sont en toute circonstance des professionnels de l'enseignement. Ils avaient autrefois beaucoup de pouvoir dans les écoles (reconnu et respecté), actuellement quelques parents pensent avoir tous les des droits dans l'école.

Un des problèmes est bien celui du statut des enseignants, ils étaient peut-être plus disponibles auparavant, plus proches des parents, ils sont dorénavant plus affairés à leur seul travail de classe ? En maternelle, on voit généralement les parents au quotidien. En élémentaire ou au collège, il est souhaitable de favoriser les instants « utiles » de communication fortuite.

Il est pour le moins curieux et décevant que les futurs enseignants n'aient pas dans leur formation obligatoire des cours de communication et de gestion des conflits, compétences si nécessaire dans l'exercice du métier. Malheureusement, la création de parcours à profils a été privilégiée, nécessaire pour occuper des postes à profils !

Qu'en est-il de la polyvalence des enseignants ?

La polyvalence des instituteurs devient de plus en plus ingérable, il est de plus en plus difficile d'avoir les compétences exigées dans toutes les disciplines (anglais, informatique, arts plastique, musique, EPS...).

Les « nouveaux » Professeurs d'Ecole sont plus spécialisés, ils sont parfois enseignants par « compensation » (échec au CAPES) plus par « vocation ».

Jusqu'où s'entend la polyvalence des instituteurs ? Ils doivent de plus assumer le rôle d'assistant social, de diplomate, de médiateur, d'éducateur, de psychologue... On ne peut pas et on ne sait pas tout faire.

Quels rôles peuvent avoir les associations ?

Certaines associations de parents d'élèves peuvent avoir un réel rôle de médiateur, parfois, elles prennent des initiatives non concertées avec l'école qui vont à l'encontre du discours et des projets des écoles.

Des partenariats avec des associations sont souvent souhaitables et profitables. Un partenariat avec des professionnels permet d'apporter un autre regard, permet aux enfants de vivre des expériences

remarquables et mémorables. Des associations telles que « Lire et faire lire » interviennent gratuitement, avec régularité et efficacité dans de nombreuses écoles.

Peu à peu, les mentalités évoluent. Les enseignants avaient l'habitude de travailler seuls dans leur classe. Ils sont de moins en moins réfractaires à des échanges de service. Une plus grande ouverture d'esprit permet aux enseignants de travailler avec d'autres (enseignants ou partenaires extérieurs), de partager les compétences et savoir-faire.

On constate que de nombreux « partenaires » proposent leurs services pour des interventions dans les classes ou les écoles. Or, ce ne sont rarement les enseignants qui choisissent, mais plutôt l'Inspection (délivre les habilitations), les directeurs d'école ou les mairies.

De plus en plus souvent, des enjeux financiers sont au cœur des choix d'intervenants. Les problèmes des moyens financiers (et d'inégalité des moyens entre les communes riches et pauvres, les petites ou les grosses communes) créent des relations de dépendance plus ou moins contraignantes avec les collectivités locales.

On annonce de-ci de-là une décentralisation future, celle-ci ne favorisera-t-elle pas une dépendance accrue envers les élus locaux ? Les écoles n'ont généralement pas de moyens financiers propres. Dans les écoles primaires, les maires détiennent les cordons de la bourse, ce sont eux in-fini qui ont les aptitudes pour proposer leurs choix.

Peu à peu, des communautés de communes ont des compétences dans le domaine de l'Education, ils sont parfois force de projets innovants et intéressants (classes lecture-écriture).

Verra-t-on bientôt des « super-maires » organiser les destinées de leurs écoles avec des « super-directeurs » ?

Actuellement, le système fonctionne dans une logique de débrouillardise. Ne serait-il pas envisageable de définir partout une base commune minimale d'équipement d'une école ?

Depuis plusieurs années, l'équipement des écoles est devenu une charge très importante pour les communes (matériel informatique et consommables, normes de sécurité de plus en plus contraignantes...)

Le temps extra-scolaire est du domaine de compétence des municipalités (garderies, cantines, activités diverses...)

Le C.E.L. (Contrat Educatif Local) est-il un moyen efficace et cohérent de proposer des activités extra-scolaires réellement éducatives ?

03 : Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

Conception de l'égalité à l'école :

Eviter les écoles réputées pour ne récupérer que des enfants à problèmes.

Attention aux réputations qui perdurent et qui ne veulent plus rien dire actuellement. Cette remarque est valable pour le public comme pour le privé.

Quand il n'y a que quelques enfants à problèmes dans une classe, ils peuvent être « tirés par le haut ».
Quand c'est l'inverse, c'est tout le contraire !

Faut-il laisser aux parents le choix de l'école de leurs enfants ?

La sectorisation est souvent détournée

Le choix des options est souvent une stratégie.

Une école est souvent choisie en fonction des prestations offertes aux parents : garderie du matin et du soir, cantine...

L'enseignement public a des obligations.

L'enseignement privé peut refuser des enfants et effectuer « un tri » à l'entrée.

Les parents changent facilement leurs enfants d'établissement, comme si l'école n'était qu'un simple produit de consommation.

La somme allouée à chaque enfant devrait être la même, quelque soit l'endroit sur le territoire français.
Idem pour les prestations : garderie, cantine...

Une Ecole juste est une école qui donne des moyens identiques (moyens financiers, prestations...) à tous ses élèves.

L'égalité est certainement dans la différenciation des enseignements.

L'hétérogénéité était mieux gérée lorsqu'il y avait les aides éducateurs. Les actuels assistants d'éducation ne sont là, bien souvent, que pour aider à l'intégration des enfants handicapés.

Il ne faut pas profiter des départs à la retraite pour supprimer des postes, donc aussi des classes, et ainsi surcharger celles qui restent.

Il faudrait des maîtres en surnombre dans les écoles. Pourquoi ne pas mettre des enseignants, qui ont encore 5 années à faire avant le départ à la retraite, sur ces postes ? En raison de la prolongation du temps de travail et donc d'une fatigue certaine, les enseignants ne seront plus aptes à fonctionner comme avant... Ces « nouveaux » postes pourraient leur convenir.

Une cessation progressive d'activité est également souhaitée.

Il ne faut pas lâcher l'école maternelle : c'est là que l'on commence à réduire les inégalités. Il faudrait d'ailleurs avancer l'âge de la scolarité obligatoire. Une scolarité à deux ans est de première nécessité.

Le problème de la mixité des classes ne doit pas être posé. Il ne faut pas exclure l'école de la société. Arrêtons les modèles américains !

Un dépistage précoce est à faire pour les enfants présentant des difficultés de tout genre. Il faudrait plus de psychologues et intensifier le R.A.S.E.D.

Une formation dans le but d'enseigner à des enfants handicapés intégrés est souhaitée.

Des petites écoles sont à privilégier. L'équipe étant restreinte, on communique mieux. Le contact et le dialogue avec les parents sont plus faciles : on se connaît mieux.

Non aux grosses écoles où le directeur ne serait pas un enseignant mais un gestionnaire ou un chef d'entreprise !

Oui aux R.P.I., à condition que les trajets ne soient pas trop longs pour les enfants.

La classe unique est parfois difficile à vivre pour l'enseignant qui est dans l'impossibilité de communiquer avec des collègues et se sent très isolé.

18 : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

L'école doit rester une école d'Etat.

Les enseignants doivent rester des fonctionnaires d'Etat.

Les maires n'ont pas des positions communes vis à vis de l'école publique. Certains sont généreux, même si la commune est pauvre. Certains ne veulent pas entendre parler de subventions pour les écoles même si les communes sont riches.

Il n'y a donc pas d'égalité dans ce domaine.

Dans les campagnes, les mises en place de communautés de communes et de réseaux d'écoles semblent inévitables.

Il faudrait cependant revoir les zones rurales et les zones urbaines et redéfinir leurs critères d'appellation et de situation géographique.

Une gestion de type entreprise fait peur aux enseignants. Ils veulent rester les maîtres de leur enseignement. Une évaluation au mérite inquiète.

Si il y a transformation, les enseignants veulent y être associés.

Les directeurs souffrent d'un manque de considération de l'administration, des collègues parfois, des parents souvent...

Le salaire est peu motivant, les responsabilités énormes...Le directeur n'a aucun pouvoir : c'est simplement un médiateur.

A l'Etat, la charge des programmes, des examens, des concours, des formations et la gestion des personnels.

Pour le financement des écoles, les communes pourraient envoyer leurs subventions au département qui ferait une péréquation et partagerait également la somme globale au niveau de chaque école. Ainsi, chaque enfant recevrait la même somme d'argent quel que soit son lieu d'habitation.

Trois priorités pour l'Ecole

1. L'Ecole maternelle.

Il faut une école maternelle exigeante et ambitieuse et avancer l'âge de la scolarité obligatoire.

2. Les moyens financiers et humains.

Les moyens doivent être définis sur une base commune tout en sachant qu'ils sont indispensables à la réussite de la scolarité.

3. Le métier d'enseignant

Il faut revoir les formations initiale et continue, recentrer les missions, revaloriser le statut et prévoir la gestion des fins de carrière.